



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CN.4/L.578
2 juillet 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
Cinquante et unième session
Genève, 3 mai - 23 juillet 1999

PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
SUR LES TRAVAUX DE SA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

Rapporteur : M. Robert **Rosenstock**

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

1. La Commission du droit international a tenu sa cinquante et unième session à son siège, à l'Office des Nations Unies à Genève, du 3 mai au 23 juillet 1999.

A. Membres de la Commission

2. La Commission se compose des membres suivants :

- M. Emmanuel Akwei Addo (Ghana)
- M. Husain Al-Baharna (Bahreïn)
- M. Awn Al-Khasawneh (Jordanie)
- M. Joao Clemente Baena Soares (Brésil)
- M. Ian Brownlie (Royaume-Uni)
- M. Enrique J. A. Candioti (Argentine)
- M. James Richard Crawford (Australie)
- M. Christopher John Robert Dugard (Afrique du Sud)
- M. Constantin P. Economides (Grèce)
- M. Nabil Elaraby (Égypte)

M. Mauricio Gaja (Italie)
M. Zdzislaw Galicki (Pologne)
M. Raul Ilustre Goco (Philippines)
M. Gerhard Hafner (Autriche)
M. Qizhi He (Chine)
M. Mauricio Herdocia Sacasa (Nicaragua)
M. Jorge E. Illueca (Panama)
M. Peter C. R. Kabatsi (Ouganda)
M. Maurice Kamto (Cameroun)
M. James Lutabanzibwa Kateka (République-Unie de Tanzanie)
M. Mochtar Kusuma-Atmadja (Indonésie)
M. Igor Ivanovich Lukashuk (Fédération de Russie)
M. Teodor Viorel Melescanu (Roumanie)
M. Didier Opertti-Badan (Uruguay)
M. Guillaume Pambou-Tchivounda (Gabon)
M. Alain Pellet (France)
M. Pemmaraju Sreenivasa Rao (Inde)
M. Victor Rodríguez-Cedeño (Venezuela)
M. Robert Rosenstock (États-Unis d'Amérique)
M. Bernardo Sepúlveda (Mexique)
M. Bruno Simma (Allemagne)
M. Doudou Thiam (Sénégal)
M. Peter Tomka (Slovaquie)
M. Chusei Yamada (Japon).

B. Membres du Bureau élargi

3. À sa 2565ème séance, le 3 mai 1999, la Commission a élu le Bureau suivant :

Président :	M. Zdzislaw Galicki
Premier Vice-Président :	M. Raul Ilustre Goco
Deuxième Vice-Président :	M. Emmanuel Akwei Addo
Président du Comité de rédaction :	M. Enrique J. A. Candioti
Rapporteur :	M. Robert Rosenstock.

4. Le Bureau élargi de la Commission se composait des membres du Bureau élus pour la session, des anciens présidents de la Commission 1/ et des rapporteurs spéciaux 2/.

5. Sur la recommandation du Bureau élargi, la Commission a établi un Groupe de planification composé des membres suivants : M. R. I. Goco (Président), M. E. A. Addo, M. J. C. Baena Soares, M. C. P. Economides, M. N. Elaraby, M. M. Gaja, M. M. Herdocia Sacasa, M. J. E. Illueca, M. P. C. R. Kabatsi, M. M. Kamto, M. J. L. Kateka, M. M. Kusuma-Atmadja, M. T. V. Melescanu, M. G. Pambou-Tchivounda, M. P. S. Rao, M. B. Simma et M. R. Rosenstock (membre de droit).

C. Comité de rédaction

6. La Commission a établi un comité de rédaction, composé des membres suivants pour les sujets indiqués :

La nationalité en relation avec la succession d'États : M. E. Candiotti (Président), M. Z. Galicki (Président du Groupe de travail), M. E. A. Addo, M. I. Brownlie, M. G. Hafner, M. M. Herdocia Sacasa, M. T. V. Melescanu, M. G. Pambou-Tchivounda et M. Rosenstock (membre de droit).

Responsabilité des États : M. E. Candiotti (Président), M. J. Crawford (Rapporteur spécial), M. A. Al-Khasawneh, M. I. Brownlie, M. C. J. R. Dugard, M. C. P. Economides, M. M. Gaja, M. G. Hafner, M. Q. He, M. M. Herdocia Sacasa, M. I. I. Lukashuk, M. G. Pambou-Tchivounda, M. P. S. Rao, M. B. Simma, M. C. Yamada et M. R. Rosenstock (membre de droit).

Réserves aux traités : M. E. Candiotti (Président), M. A. Pellet (Rapporteur spécial), M. A. Al-Khasawneh, M. C. P. Economides, M. N. Elaraby, M. M. Gaja, M. M. Herdocia Sacasa, M. M. Kamto, M. T. V. Melescanu, M. B. Simma, M. P. Tomka et M. R. Rosenstock (membre de droit).

7. Le Comité de rédaction a tenu un total de 17 séances sur les 3 sujets indiqués ci-dessus.

1/ M. A. Pellet, M. P. S. Rao et M. D. Thiam.

2/ M. J. R. Crawford, M. A. Pellet, M. P. S. Rao et M. V. Rodríguez-Cedeño.

D. Groupes de travail

8. La Commission a également établi les groupes de travail ci-après, composés comme suit :

a) La nationalité en relation avec la succession d'États :
M. Z. Galicki (Président), M. I. Brownlie, M. E. Candioti,
M. C. P. Economides, M. G. Hafner, M. M. Herdocia Sacasa, M. P. Tomka et
M. R. Rosenstock (membre de droit).

b) Immunités juridictionnelles des États et de leurs biens :
M. G. Hafner (Président), M. C. Yamada (Rapporteur), M. H. Al-Baharna,
M. I. Brownlie, M. E. Candioti, M. J. Crawford, M. C. J. R. Dugard,
M. N. Elaraby, M. M. Gaja, M. Q. He, M. M. Kamto, M. I. I. Lukashuk,
M. T. V. Melescanu, M. P. S. Rao, M. B. Sepúlveda, M. P. Tomka et
M. R. Rosenstock (membre de droit).

c) Actes unilatéraux des États : M. V. Rodríguez-Cedeño (Président,
Rapporteur spécial), M. J. C. Baena Soares, M. C. P. Economides,
M. N. Elaraby, M. G. Hafner, M. Q. He, M. P. C. Kabatsi, M. I. I. Lukashuk et
M. R. Rosenstock (membre de droit).

d) Programme de travail à long terme : M. I. Brownlie (Président),
M. R. I. Goco, M. Q. He, M. M. Herdocia Sacasa, M. A. Pellet,
M. B. Sepúlveda, M. B. Simma, M. C. Yamada et M. R. Rosenstock (membre de
droit).

E. Secrétariat

9. M. Hans Corell, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridique, a ouvert la session; il représentait le Secrétaire général. M. Václav Mikulka, Directeur de la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques, a assumé les fonctions de Secrétaire de la Commission et, en l'absence du Conseiller juridique, a représenté le Secrétaire général. M. Manuel Rama-Montaldo, Directeur adjoint de la Division de la codification, a assumé les fonctions de Secrétaire adjoint de la Commission. Mme Mahnoush H. Arsanjani, juriste hors classe, a assumé les fonctions de Secrétaire assistante principale de la Commission; M. George Korontzis, juriste, et MM. Renan Villacis et Arnold Pronto, juristes adjoints de première classe, étaient secrétaires assistants de la Commission.

F. Ordre du jour

10. À sa 2565^{ème} séance, le 3 mai 1999, la Commission a adopté l'ordre du jour de sa cinquante et unième session, qui se lit comme suit :

1. Nomination à des sièges devenus vacants après élection
2. Organisation des travaux de la session
3. Responsabilité des États
4. Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses)
5. Réserves aux traités
6. La nationalité en relation avec la succession d'États
7. Protection diplomatique
8. Actes unilatéraux des États
9. Immunités juridictionnelles des États et de leurs biens
10. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission
11. Coopération avec d'autres organes
12. Date et lieu de la cinquante-deuxième session
13. Questions diverses.
